



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2015

Sous la présidence de Claude WISSENMEYER, Maire
Secrétaire de séance : Nadia LEHN
Présents : tous les conseillers.

Le Maire ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence à cette séance de rentrée.
Le PV de la réunion du 1^{er} juin 2015 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DIVERS

Le Maire présente les rapports annuels 2014 du SMICTOM, du Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer, du SDEA, du Réseau Gaz de Strasbourg et de la COCOBEN. Ces rapports sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture.

2/ TRAVAUX EN COURS

Le Maire fait le point sur les travaux en cours.

2-1 Boxes de rangement

Les boxes de rangement pour les associations sont terminés et donnent entière satisfaction.

2-2 Salle d'Honneur de la Mairie

Les travaux d'aménagement de la salle ont débuté. Les devis des différents corps de métiers seront étudiés prochainement par la Commission Bâtiments.

2-3 Travaux sur la toiture de l'Ecole des Platanes

Par mesure de sécurité l'entreprise URB'ALPIN a supprimé la cheminée de l'école des Platanes et remplacé les chiens assis par un velux. Le coût de l'opération est de 4 805 euros HT.

2-4 Vitraux de l'église

Le conseil municipal est informé de dégâts sur les vitraux du côté droit liés à du vandalisme. Une plainte a été déposée et la déclaration auprès de l'assurance faite. Le devis de réparation s'élève à 795.00 euros HT.

2-5 Banc pique-nique

Le Maire fait part aux conseillers qu'un banc pique-nique supplémentaire pour l'aire de jeux a été commandé à l'ADAPEI au prix de 405.00 euros HT.

2-6 Pare-ballons

Afin d'éviter des désagréments aux riverains du terrain de foot annexe, un pare-ballons d'une hauteur de 8m sera installé pour un prix de 2 150.00 euros HT par la société CSE.

3/ PERSONNEL

3-1 Travaux d'Intérêt général

Le conseil municipal est informé que la commune a demandé son inscription en tant qu'organisme d'accueil, sur la liste des travaux d'intérêt général susceptibles d'être accomplis dans le ressort du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

3-2 Contrat Aidé

Le Maire propose au conseil municipal de mettre en place un Contrat d'Aide à l'Emploi-CUI. Ce contrat ouvre droit au versement d'une aide financière de l'Etat se montant à 70% du SMIC horaire brut et à l'exonération des charges sociales. Le conseil municipal donne son accord avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2015.

Dans le cadre de ce contrat aidé, le Maire propose d'engager Mme BIECHEL Christiane à compter du 1^{er} septembre 2015, avec une durée hebdomadaire de service de 20 heures, pour une durée de 1 an renouvelable. Mme BIECHEL sera chargée de divers travaux pour le compte des associations et de la commune. Chaque association reversera une participation à la commune au prorata du nombre d'heures effectuées.

4/ URBANISME**4-1 Avancement de la procédure POS/PLU**

Les conseillers sont informés de l'état d'avancement de ce dossier. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté aux personnes publiques associées le 1^{er} septembre 2015. Une première réunion publique aura lieu le 15 octobre 2015 à 20h à la salle Ste-Barbe.

4-2 Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal prend connaissance des Déclarations d'Intention d'Aliéner parvenues en Mairie pour les ventes suivantes :

Vente de la propriété BEILICH Alain 12 rue des Roses à M.MEDINA Christophe et Mme COLLIOT Mathilde de BENFELD

Vente d'une bande de terrain INTERCIL FONCIER, située 15A rue des Vergers à Mme RIESTER Muriel de WESTHOUSE.

Le conseil municipal approuve la décision du Maire de ne pas préempter.

5/ DIVERS**5-1 Bilan de la rentrée scolaire**

L'effectif à l'école élémentaire est de 103 élèves et celui de l'école maternelle de 58 élèves. Le Maire informe les conseillers que M. Pierre SIMLER a quitté l'école et qu'il est remplacé par M. KHOURDIFI en mi-temps avec Mme MEYER dans la classe des moyens/grands. Mme BOGNER remplace M.MESSNER dans la classe des CM1/CM2 de l'école élémentaire.

5-2 Achat de livres scolaires

Le Maire fait part au conseil municipal de la demande d'achat de nouveaux manuels de mathématiques pour l'école élémentaire, au prix de 1190.89 euros HT. Le conseil municipal donne son accord.

5-3 Périscolaire-NAP

L'adjointe Suzanne WENDLING informe les conseillers que le périscolaire a repris dès la rentrée et que les Nouvelles Activités Péri éducatives démarreront le 14 septembre 2015. Vingt et un enfants sont inscrits à ce jour.

5-4 Conseil Municipal des Enfants

Les enfants du CME se réuniront en séance plénière le 12 septembre 2015.

5-5 Adjudications

Les conseillers sont informés que l'adjudication des 10 lots de fruits du Hillweg a rapporté 38 euros et que la vente de bois de chauffage aura lieu en novembre.

5-6 Revalorisation des tarifs des concessions cimetièr

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de revaloriser les tarifs des concessions cimetièr comme ci-dessous, avec effet au 1^{er} octobre 2015 :

Tombe simple 30 ans : 130 € - tombe double 30 ans : 250 €

Tombe simple 50 ans : 250 € - tombe double 50 ans : 450 €

Columbarium : 15 ans : 600 € - 30 ans : 900 €

5-7 Convention fourrière animaux

Le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de convention fourrière de la société SACPA. Les prestations et le tarif proposés par cette société étant identiques à ceux de la SPA et celle-ci donnant entière satisfaction, le conseil municipal décide de ne pas y donner suite.

5-8 Courrier du SDIS

Le Maire rappelle aux conseillers que l'amicale des pompiers intervient régulièrement lors de manifestations dans le village de façon bénévole. Un courrier émanant du SDIS informe les communes que dorénavant ces interventions doivent au préalable obtenir l'accord du SDIS, faute de quoi les amicales ne seront plus autorisées à utiliser le matériel ni à porter l'uniforme.

5-9 Gens du voyage

Le Maire rappelle au conseil municipal que pour se mettre en conformité avec la loi, la COCOBEN est dans l'obligation de réaliser une aire de grand passage pour les gens du voyage. Le choix du terrain d'implantation est conditionné par de nombreuses contraintes administratives et environnementales.

5-10 Elections Régionales

Les conseillers municipaux sont informés que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

En raison des élections, la fête de Noël des séniors aura lieu le 20 décembre 2015. La réception pour l'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 10 janvier 2016.

Le secrétaire

Le Maire

